

Les animaux partenaires : le rôle des animaux dans les thérapies

Le **chien guide d'aveugle** : il est utilisé par un déficient visuel pour faciliter sa vie quotidienne, et notamment ses déplacements. Ces chiens sont formés dans des écoles spécialisées, et remis à leur futur maître gratuitement.

L'**équithérapie** : c'est un soin psychique médiatisé par le cheval et dispensé à une personne dans ses dimensions psychique et corporelle. En institution, elle est prescrite par une équipe soignante et s'insère dans un projet thérapeutique individualisé. La finalité n'est donc pas l'apprentissage des technicités équestres.



La **ronronthérapie** : L'homme et le chat entretiennent une complicité depuis plusieurs millénaires. Plus qu'un bruitage, son ronronnement est thérapeutique. *"Quand l'organisme lutte contre des situations pénibles – stress, insomnie ou anxiété – le ronronnement du chat émet des vibrations sonores apaisantes et bienfaisantes, un peu comme la musique."* Dans les "bars à chats", répandus en Asie et surtout au Japon, les clients viennent se détendre au contact des félins, sirotant un thé d'une main, et caressant un chat de l'autre.

Recherche médicale et animaux : un sujet toujours sensible

▪ Sur le plan éthique :

- Une Charte Nationale portant sur l'éthique de l'expérimentation animale a été publiée par le Comité National de Réflexion Ethique en expérimentation animale en janvier 2008. En particulier, selon cette charte le recours à l'avis d'un comité d'éthique doit précéder toute expérimentation impliquant des animaux.
- De même, le chapitre 7.8 du Code sanitaire pour les animaux terrestres 2013 de l'OIE (Organisation mondiale pour la santé animale) fixe un cadre réglementaire de l'utilisation des animaux pour la recherche et l'enseignement.

▪ La recherche clinique :

- L'ENVA vise à améliorer les connaissances des maladies animales naturelles, et de mettre l'évolution de la médecine vétérinaire au profit de la médecine humaine, par le biais de la pathologie comparée.
- L'Institut Pasteur s'est doté également d'une charte éthique dont une partie s'applique aux recherches utilisant les modèles animaux.

<http://www.pasteur.fr>

- L'INSERM propose un dossier complet sur l'expérimentation animale :
<http://extranet.inserm.fr/recherche-pre-clinique>



Détail d'une photo extraite du site de l'Inserm :
test d'endurance chez la souris sur tapis roulants
pour petits animaux de laboratoire

- La règle des trois R, acceptée au niveau international, comprend :
le **remplacement** : ce terme désigne les méthodes utilisant des cellules, tissus ou organes d'animaux (remplacement relatif) ainsi que celles ne requérant pas l'utilisation d'animaux pour atteindre les objectifs scientifiques (remplacement absolu) ;
la **réduction** : recouvre les méthodes permettant aux chercheurs d'obtenir des informations comparables en utilisant moins d'animaux ou d'obtenir plus d'informations en utilisant le même nombre d'animaux ;
le **raffinement** : ce terme désigne les méthodes prévenant, atténuant ou minimisant la douleur, la souffrance, le stress ou les dommages à long terme.

- Selon le rapport 2003 de la Commission européenne sur l'expérimentation animale, environ 10 millions de vertébrés, dont environ 80 % de rongeurs et de lapins et 10 000 singes, ont été utilisés en 2002 par les États membres.
- Depuis, la Commission européenne a mis en œuvre un plan d'action pour le bien-être des animaux 2006-2010.

<http://ec.europa.eu>